

## Informations générales

### 1. Organisation de la rentrée scolaire

#### Jeudi 2 septembre 2021

Pour les nouveaux élèves : CAPa 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> professionnelles toutes spécialités

**08h30 – 09h30** : Installation à l'internat

**10h00 – 11h00** : Accueil familles et élèves, présentation des personnels

**11h00 – 12h00** : Présentation par les professeurs principaux de la formation aux familles et élèves

**12h30 – 13h30** : Pause déjeuner

**13h30 – 14h30** : Présentation AS et ALESA par groupe en alternant visite de l'établissement

**14h30 – 17h30** : Présentation ENT, CDI, Exploitation par groupe

Pour les classes : Première, Terminale Professionnelles toutes spécialités et CAPa 2

**13h30 – 14h30** : Installation internat

**15h00 – 15h30** : Accueil familles et élèves, présentation des personnels

**15h30 – 17h30** : Présentation de l'année par les professeurs principaux et présentation certification PIX

#### Vendredi 3 septembre 2021

Pour les nouveaux élèves : CAPa 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> professionnelles toutes spécialités

**08h10 – 12h10 et 13h30 – 16h30** : Journée méthodologie, compétences psychosociales, présentation du projet harcèlement avec théâtre de haute voltige classes mixées.

Pour les classes : Première, Terminale Professionnelles toutes spécialités et CAPa 2

**08h10 – 12h10 et 13h30 – 16h30** : Sorties culturelles et techniques

#### Semaine du 6 au 10 septembre :

Pour les nouveaux élèves : CAPa 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> professionnelles toutes spécialités

Projet remobilisation EPS et visite d'entreprises

Pour les classes : Première, Terminale Professionnelles toutes spécialités et CAPa 2

Activités techniques exploitation, parc,  
Journée EPS cohésion 1<sup>ère</sup> et CAPa 2



## 2. Pension et frais de scolarité – année scolaire 2021/2021

- Pension : ..... 1 502.94 € / an
- Demi-pension : ..... 568.58 € / an

Ce prix est un tarif forfaitaire annuel. Il est étalé sur 3 trimestres, **chaque trimestre commencé est dû** dans son intégralité, stages déduits.

- **Frais de photocopie** : 39 € seront facturés avec la pension du 1<sup>er</sup> trimestre.

Les absences ne sont déduites qu'au-delà de 15 jours consécutifs sur demande écrite de la famille. Dans le dossier vous trouverez une demande pour la mensualisation avec prélèvement automatique pour les familles qui le souhaitent.

- **1<sup>er</sup> Trimestre** : Du 1 septembre au 31 décembre 2021
- **2<sup>ème</sup> Trimestre** : Du 1 janvier au 15 avril 2022
- **3<sup>ème</sup> Trimestre** : Du 2 mai au 6 juillet 2022

Le Proviseur

Jean-Louis VISEUR

